AVIRON ET HANDICAPS, C'EST PAS SI COMPLIQUÉ !

Contrairement aux idées reçues, tous les clubs peuvent accueillir des personnes en situation de handicap. Car handicap ne rime pas toujours avec fauteuil…

Découvrez que vous aussi, vous pouvez permettre à des personnes de s'épanouir grâce à l'aviron !

DÉMARRAGE D'UNE SECTION HANDI ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

VRAI OU FAUX

1. **Il faut un club aménagé et sans marches :** FAUX
   Moins de 3 % des personnes en situation de handicap sont en fauteuil…
   Faites visiter votre club aux personnes handi. Elles vous diront si les aménagements (accès, sanitaires, …) sont suffisants ou non pour elles, y compris si elles sont en fauteuil…

2. **Il faut du matériel adapté :** VRAI et FAUX
   Pour les personnes paraplégiques ou assimiliées, il faudra effectivement un fauteuil et des flotteurs. Mais pour toutes les autres, les bateaux habituels conviendront très bien !
   A noter que la FFA peut mettre à disposition des accessoires (siège et flotteurs) pour aider les clubs à démarrer l'activité. N'hésitez pas à vous renseigner !

3. **Il faut obligatoirement une potence pour l'embarquement :** FAUX
   Les transferts peuvent se faire à partir du ponton, le rameur sera protégé par une planche de natation ou un coussin.

4. **Il faut un coach professionnel pour encadrer :** FAUX
   Aucun diplôme n'est requis pour encadrer des personnes en situation de handicap.
   Il existe toutefois une formation dédiée, le Coach Aviron Handicaps, pour aider les encadrants à mieux comprendre les règlements et pour échanger sur les trucs et astuces spécifiques aux différents types de handicap. Elle est accessible aux professionnels et aux bénévoles ayant validé leur Educateur Fédéral.

5. **Il faut des encadrants supplémentaires :** VRAI et FAUX
   La période d'initiation peut nécessiter un encadrement renforcé en fonction du handicap. Mais la plupart des personnes deviennent rapidement autonomes et peuvent s'intégrer à d'autres groupes de rameurs du club. Chacun peut aider à sa manière et ce ne sera pas une contrainte trop lourde pour l'encadrant.

6. **L'offre sportive est limitée :** FAUX
   Les rameurs handi peuvent participer à plusieurs randonnées labellisées du Circuit Randon'Aviron, à l'AviRaid, aux compétitions régionales ou nationales (Championnats de France Indoor, Bateaux Courts, Critérium National Sprint), ainsi qu'aux compétitions UNSS ou FFSU.

Contact :
handicaps@ffaviron.fr
Hélène Gigleux, Développement et Formation : 06 70 12 64 45
Charles Delval, Haut Niveau et Compétition : 06 47 98 69 32

FFAVIRON HANDICAPS